

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION  
HÔTEL DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION  
PLACE DU THÉÂTRE - BP829**

**85021 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX**

**ARRETE N° 2025-Agglo-0073**

DETERMINANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'AMELIORATION DE L'HABITAT  
DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION



**LE PRÉSIDENT**

**Vu** le code des collectivités territoriales,

**Vu** le code de la construction et de l'habitation et notamment son article R 321-10,

**Vu** la convention de délégation de compétence conclue en application de l'article L.301-5-2 du CCH, en date du 2 juin 2025,

**Vu** la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé conclue avec l'Anah en date en date du 2 juin 2025,

**Vu** la délibération n°10 du Conseil d'Agglomération du 16 novembre 2023, portant désignation des représentants du Conseil d'Agglomération dans divers organismes,

**Vu** le décret n°2017-831 du 5 mai 2017, relatif à l'organisation et aides de l'Anah,

**Vu** les propositions des organismes consultés,

**ARRETÉ**

**ARTICLE 1**

La commission locale d'amélioration de l'habitat (C.L.A.H.), constituée conformément à l'article R.321-10 du code de la construction et de l'habitation, est composée comme suit

**Membres de droit**

↳ Le représentant de La Roche-sur-Yon Agglomération, Président de la Commission, par délégation du Président de La Roche-sur-Yon Agglomération :

- ✓ M. François GILET (titulaire),
- ✓ M. Pierre LEFEBVRE (suppléant).

## **Membres désignés par le délégataire :**

### Membres obligatoires

↪ Le délégué de l'Agence dans le département ou son représentant.

↪ Une personne en qualité de représentant les propriétaires, représentant l'Union Régionale de Copropriétaires et de Colotis Ouest (Bretagne-Pays de la Loire) :

- ✓ M. Thierry HERVÉ (titulaire),
- ✓ M. Bernard LANCIEN (suppléant).

↪ Une personne en qualité de représentant les locataires, représentant l'Association Consommation Logement et Cadre de Vie :

- ✓ M. Amédée DUPOND (titulaire),
- ✓ M. Miche FOUCHER (suppléant).

↪ Une personne qualifiée pour ses compétences dans le domaine du logement, l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADILE) :

- ✓ M. Didier LEBRAS (titulaire),
- ✓ Mme Sylvaine COUNILLE (suppléante).

↪ Deux personnes qualifiées pour leurs compétences dans le domaine social, représentant :

- l'association VISTA :
  - ✓ Mme Hervé CHAIGNE (titulaire),
  - ✓ M. Julien HELARD (suppléant).
- l'association Habitat et Humanisme gestion (Agence Immobilière à Vocation Sociale) :
  - ✓ M. Valérie LAVAUFRE (titulaire),
  - ✓ M. Cécile PENEZ (suppléant).

↪ Un représentant des associés collecteurs de l'Union d'économie sociale pour le logement (ou 1% logement), représentant la Société Action Logement Services :

- ✓ M. Catherine HERMOUET (titulaire),
- ✓ Mme Émilie BOUYER (suppléante).

### Autres membres

↪ Une personne en qualité de représentant de La Roche-sur-Yon Agglomération :

- ✓ M. Pierre CASSARD (titulaire),
- ✓ M. Jacques POIRAUD (suppléant).

## **Membres associés (sans voix délibérative) :**

↪ Une personne représentant l'association ELISE, opérateur sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération :

- ✓ M. Didier GAUVAIN (titulaire),
- ✓ Mme Séverine MASTO (suppléant).

## **ARTICLE 2**

Le mandat de membres de la commission est valable à compter de la date de signature du présent arrêté jusqu'au terme de la délégation de compétence.

## **ARTICLE 3**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de son affichage. Le Tribunal Administratif précité peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## **ARTICLE 4**

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui remplace l'arrêté n°2024-A-044 du 26 avril 2024.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 27/06/2025,

**Luc BOUARD,  
Président de  
La Roche-sur-Yon Agglomération**